



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. DEFINITION DE L'ACCOMPAGNEMENT COACHING/PHOTOTHERAPIE

Parcours d'accompagnement qui permet à une personne quel que soit son âge, en recherche de son identité (image ou psychologique) d'être accompagnée par un professionnel pour apprendre à se connaître.

L'accompagnement coaching a pour objectif principal de permettre à la personne de se connaître, de faire le point sur ses qualités, son image et sa personnalité afin de gagner en confiance en elle.

2. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à toute commande de prestation passée et validée conjointement (contenu, format, tarification) par un client et effectuée par la société **Adeline Dupré Conseil & Formation**.

3. DOCUMENTS CONTRACTUELS

Adeline Dupré Conseil & Formation s'engage à fournir un contrat ou convention au client.

4. PRIX, FACTURATION ET REGLEMENTS

Tous nos prix sont indiqués en TTC. Lorsque le client ne se présente plus aux rendez-vous fixés entre lui et le consultant et après relances téléphoniques ou par email, le montant payé reste dû en totalité à **Adeline Dupré Conseil & Formation**. Une facture est établie et remise au client par **Adeline Dupré Conseil & Formation** conformément à la convention/contrat.

5. DEMARRAGE DE LA PRESTATION – DELAI DE RETRACTATION

L'accompagnement ne pourra commencer qu'à partir de 14 jours ouvrés à compter de la date de la signature de la convention, contrat d'accompagnement. Le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours.

6. PENALITE DE RETARD

Toute somme non payée dans un délai de 30 jours donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard fixées à deux fois le taux d'intérêt légal majoré de 7 points augmentés des frais de relance, frais postaux pour un minimum de 150 €. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le client qu'elles ont été portées à son débit.

7. ABSENCE DU STAGIAIRE

Aucun avoir, aucune indemnité ou compensation de quelque nature que ce soit ne pourra être versé au client en cas d'absence du stagiaire aux rendez-vous programmés et acceptés entre le client et le consultant chargé de la réalisation de la prestation. Le coût de la prestation reste dû en totalité à **Adeline Dupré Conseil & Formation**.

8. CONFIDENTIALITE

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le client à **Adeline Dupré Conseil & Formation** en application et dans l'exécution des prestations sont confidentielles.

9. COPYRIGHT

Le client s'interdit d'utiliser, copier, transmettre et généralement d'exploiter à des fins non personnelles les documents et supports remis par **Adeline Dupré Conseil & Formation**.

10. RENONCIATION

Le fait pour **Adeline Dupré Conseil & Formation** de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une ou l'autre des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

11. INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à **Adeline Dupré Conseil & Formation** sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales exclusives à la société **Adeline Dupré Conseil & Formation**. Suivant la loi « informatique et libertés » du 06 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant. Suivant les conditions prévues par la loi n°2018_493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le client peut adresser toute demande écrite relative à la gestion de ses données personnelles à l'adresse du siège social de **Adeline Dupré Conseil & Formation** ou par mail à contact.adelinedupre@gmail.com.

12. LOI APPLICABLE

Les Conditions Générales et tous les rapports entre **Adeline Dupré Conseil & Formation** et ses Clients relèvent de la Loi française.

13. ATTRIBUTION DE COMPETENCES :

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du tribunal de commerce D'Angers quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de **Adeline Dupré Conseil & Formation** qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.